

## République des Pyrénées et Eclair-Pyrénées

### Défense de l'imprimerie : les soutiens se multiplient mais le désaccord persiste

Le personnel de Pyrénées-Presses poursuit ses actions contre le projet de délocalisation à Bordeaux du centre d'impression de La République des Pyrénées et Eclair-Pyrénées. Le vendredi 24 février, une réunion du CSE a mis en évidence les désaccords persistant entre les représentants du personnel et la direction, ce qui entraîna un mouvement social des salariés de l'imprimerie le soir même et la non-parution des quotidiens le lendemain.

- Le CSE de Pyrénées-Presses a enclenché **un droit d'alerte économique** sur les conséquences qu'aurait ce projet de transfert de l'impression des journaux à Bordeaux, pour les salariés de Pyrénées-Presses et les lecteurs. Un cabinet d'expertise comptable devrait rendre ses conclusions dans les prochaines semaines.
- Des hommes politiques de tous bords se sont prononcés en faveur du maintien du centre d'impression à Berlanne. **Le conseil départemental a notamment voté une motion** en ce sens, à l'unanimité des 38 voix exprimées. Le président Jean-Jacques Lasserre a ainsi affirmé que « nous partageons totalement la préoccupation des personnes concernées. (...) C'est un peu de l'âme béarnaise qui disparaît ».
- De très nombreux lecteurs se sont également manifestés en exprimant leur soutien au combat des salariés, qui les en remercient chaleureusement. **La pétition en faveur du maintien du centre d'impression (sur change.org) a ainsi déjà recueilli près de 2 800 signatures.**
- Autre avis de poids, celui des élus SOM-CGT de la Sapeso, qui représentent les salariés du journal Sud-Ouest à Bordeaux, lesquels affirment **« que ce projet n'apparaît pas (...) sans risque en ce qui concerne la pérennité de la structure Pyrénées-Presses**, tant les horaires de distribution ne laissent pas la place au moindre problème technique. Ceci ayant potentiellement une incidence négative immédiate sur la bonne distribution des titres qui sont lus à 70 % par des abonnés. La problématique des porteurs de presse est, à elle seule, une source d'inquiétude sans que le risque soit pris d'y ajouter des retards de tirage ». Lors du dernier CSE de la SAPESO, le 21 février, les élus du CSE bordelais ont d'ailleurs estimé **« ne pas être légitimes à se prononcer » sur le projet « tant que le conflit qui oppose les salariés palois et la direction du Groupe n'aura pas abouti à un accord ».**
- Les représentants du personnel de Pyrénées-Presses regrettent que **la direction du Groupe Sud-Ouest reste figée sur ses positions et n'ouvre pas la porte à des discussions pour tenter de résoudre la situation de blocage**, préjudiciable à toute l'entreprise ainsi qu'à nos fidèles lecteurs, malheureusement pénalisés par ce conflit.